

PREAVIS N°53/2020
de la Municipalité au Conseil communal
relatif à la demande de crédit pour le remplacement de
l'éclairage au chemin Pré de la Cava et Vers la Gare

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

L'éclairage du chemin Pré de la Cava, entre le cimetière et le centre commercial Vers le Stand est devenu au fil des ans inopérant. Les globes sont opaques et la puissance des ampoules fortement diminuées.

Depuis les années 2012 la Municipalité a procédé au changement des éclairages de la commune en remplaçant les vieilles ampoules par une nouvelle technologie LEDS, les 4 luminaires du chemin Vers la Gare sont les derniers.

2. TRAVAUX PROJETÉS

2.1 Chemin Pré de la Cava

Fourniture pose et raccordement :

Luminaires

16 leds optiques rues étroites

Abaissement selon détection (10% / 100%)

Cablé en 5 pôles	8 pièces	1'050.00	8'400.00
------------------	----------	----------	----------

Coffret de raccordement	8 pièces	85.30	682.40
-------------------------	----------	-------	--------

Détecteur SIR wireless	8 pièces	537.80	4'302.40
------------------------	----------	--------	----------

Dépose luminaire existant y compris évacuation et mise en filière de recyclage	8 pièces	140.00	1'120.00
--	----------	--------	----------

Total HT chemin Pré de la Cava			CHF 14'504.80
---------------------------------------	--	--	----------------------

2.2 Mise sous Compteur (secteur Pré de la Cava)

Fourniture et livraison :

Armoire vide BKV 50 béton	1 pièce	2'404.80	2'404.80
---------------------------	---------	----------	----------

Socle U pour armoire BKV 50	1 pièce	473.45	473.45
-----------------------------	---------	--------	--------

Fourniture pose et raccordement :

Cylindre et Clé EP (27)	1 pièce		172.85
-------------------------	---------	--	--------

Tableau EP 2 départs, Comptage + télécommande	1 pièce		3'501.50
---	---------	--	----------

Boîte de dérivation, reprise câble	2 pièces		861.80
------------------------------------	----------	--	--------



Dépose Tableau EP existant	1 pièce		353.70
Génie Civil			2'000.00
Total HT mise sous compteur			CHF 9'768.10

2.3 Chemin Vers la Gare

Fourniture pose et raccordement :

Luminaires

16 leds optiques rues étroites

Abaissement 23h / 5h (50%)

Cablé en 5 pôles	4 pièces	1'050.00	4'200.00
------------------	----------	----------	----------

Dépose luminaire existant y compris évacuation et mise en filière de recyclage	4 pièces	140.00	560.00
--	----------	--------	--------

Coupe-Circuit double	4 pièces	47.35	189.40
----------------------	----------	-------	--------

Total HT chemin Vers la Gare			CHF 4'949.40
-------------------------------------	--	--	---------------------

3. COÛT TOTAL DES TRAVAUX

Le montant total des travaux s'élève selon le résumé suivant :

2.1	Chemin Pré de la Cava	CHF 14'504.80
2.2	Mise sous compteur	CHF 9'768.10
2.3	Chemin vers la Gare	CHF 4'949.40
	Divers et imprévus	CHF 3'000.00

<u>TOTAL HT</u>		<u>CHF 32'222.30</u>
------------------------	--	-----------------------------

4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu le préavis municipal N° 53/2020, relatif à la demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage au chemin Pré de la Cava et Vers la Gare.
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet ;
- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement de l'éclairage au chemin Pré de la Cava et Vers la Gare.
 2. De lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 32'222.30 (HT) pour financer ces travaux.
 3. De financer ces travaux par la trésorerie courante.
 4. D'amortir ces travaux par un prélèvement aux fonds de réserve « Energies renouvelables » pour un montant de CHF 19'500.- et d'amortir le solde sur une durée de 5 ans pour la première fois en 2021.

Adopté en séance de Municipalité le mardi 7 janvier 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic le Secrétaire Municipale



Ch. Lanz R. Duronio



Délégué à la Municipalité : M. Rémy Roulet, municipal